

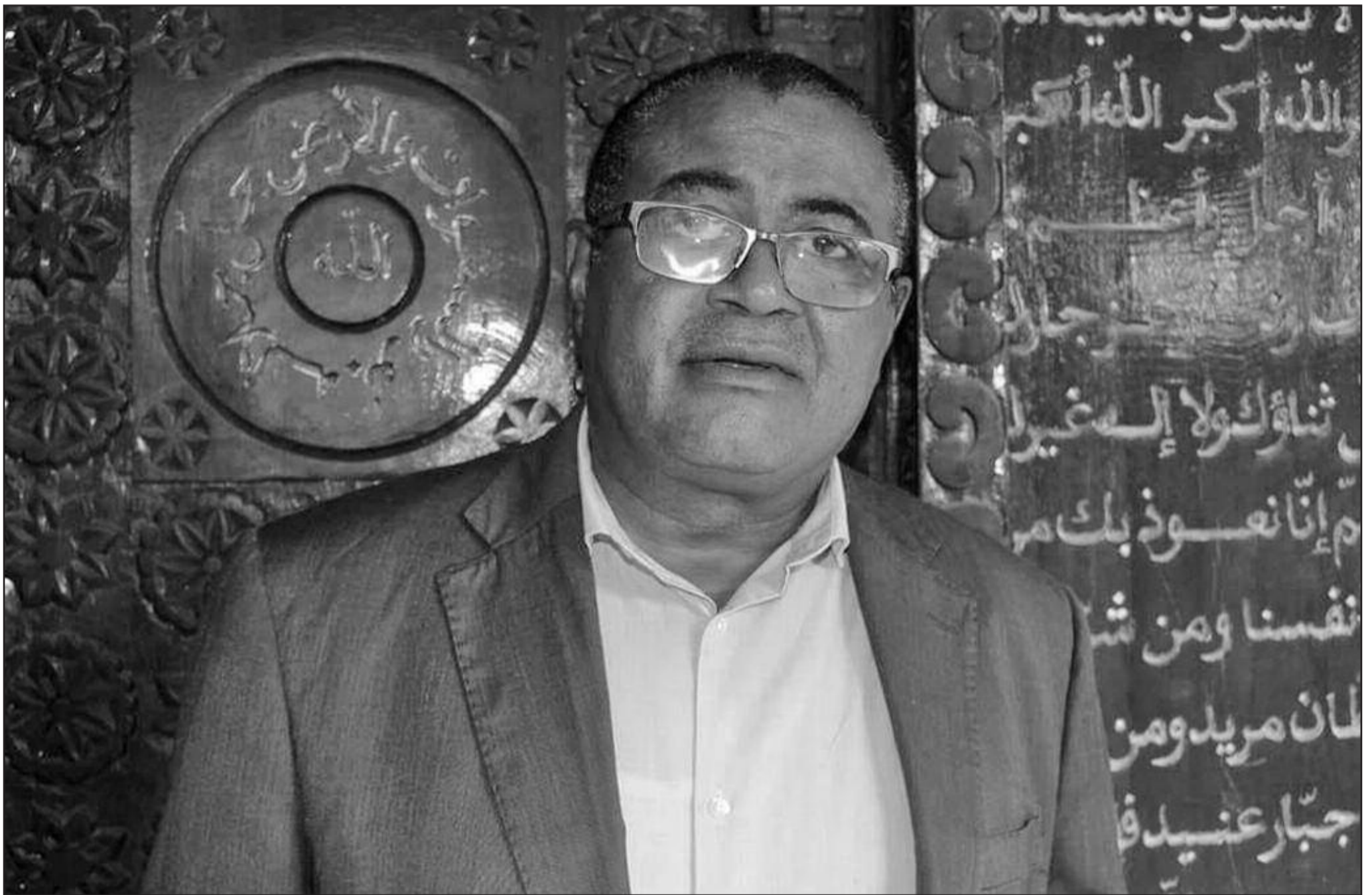
La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

19^{ème} année - N° 3275 - Vendredi 09 Novembre 2018 - Prix : 200 Fc

Le nouveau chef de l'île d'Anjouan



DÉCLARATION CONJOINTE FRANCE/COMORES
Le Comité Maore déçu

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Novembre 2018**

Lever du soleil:

05h 37mn

Coucher du soleil:

18h 08mn

Fajr : 04h 23mn

Dhouhr : 11h 54mn

Ansr : 15h 23mn

Maghrib: 18h 11mn

Incha: 19h 25mn

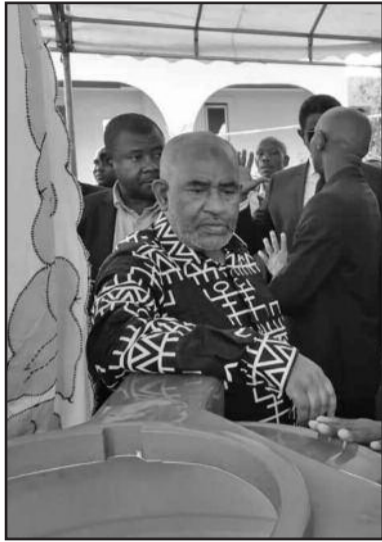


3 jours pour découvrir un pan du génie comorien

Recueil de témoignages

Azali Assoumani, Président de l'Union des Comores:

«Il faut aider pour aller de l'avant»



vant»

Les Comoriens ont du talent. Seul bémol, c'est que nous n'arrivons pas à vendre ce talent. Et pourtant, pour vendre, on doit d'abord y croire. Au lieu d'aller acheter les produits à l'extérieur, se les procurer ici et aussi être en mesure de faire de la bonne publicité. Nous devons mettre en place un système qui nous permettrait de les exporter jusqu'à ce qu'on ait un label comorien qui exportable dans le monde entier. Le savoir-faire de la place est vraiment impressionnant car nombreux parmi ces talents n'ont pas appris mais Dieu leur a donné un génie et d'autres qui ont appris et qui prennent leur temps pour réfléchir et créer, c'est une grande chose qui nécessite le

soutien du Gouvernement car cela permettra de créer des emplois pour la jeunesse, mais aussi un moyen pour les rendre responsables. L'artisanat comorien a un avenir car nous avons les mêmes compétences et le même génie que l'extérieur. Nos produits sont de bonne qualité mais le comorien lambda achètera le produit en fonction du prix mais pas parce qu'il est produit par une sœur ou un frère comorien. Le créateur ou le vendeur doit tenir compte du coût de la vie aux Comores... Le Gouvernement doit à cet effet valoriser ces travaux pour que nos artisans soient en mesure de faire front à la concurrence. Il faut aider, il faut appuyer pour aller de l'avant.

Lailat Said Hassane, Directrice générale Meck-Moroni
« C'est une fierté! »



La quatrième édition "Made In Comoros" est un succès total et cela réchauffe le cœur de voir cette créativité, cette envie qu'ont les comoriens de créer, de produire. Et puis c'est aussi une fierté parce qu'il y'a plein de clients de la Meck-Moroni qui sont là, que nous accompagnons depuis plusieurs années, et être là, voir ce résultat là, c'est un succès! Il y'a aussi un succès dans l'organisation, dans la mobilisation. Je pense qu'il faut aller de l'avant. Cela nous encourage.

Les gens sont prêts mais en tant que responsable, nous devons proposer des solutions. Je ne suis pas seule, ça doit être un corpus global mais je sens, en passant dans les stands, en discutant avec eux, qu'on est prêt. Maintenant, est-ce que nous serons en mesure de donner les bonnes réponses ? C'est ce que nous espérons en tout cas.

Hikmat Mohamed El-Anrif, couturière à Harmony Tropic:
«Un grand évènement»

La foire a été un grand évènement, nous félicitons l'UCCIA d'avoir pris cette initiative et les encourageons à continuer car cela permet à la population de découvrir le talent et le génie comoriens. Nous par exemple, nous avions des produits à la portée du public avec des prix Spécial foire. Nous avons pu exposer aussi nos nouveaux produits ce qui a été bien, et pour nous et pour le public. On espère que la population

va continuer à nous encourager en achetant nos produits car c'est en consommant local qu'on arrivera, tous, à développer notre économie et mieux faire connaître les Comores ailleurs.

Kadafi Ali Mohamed, gérant de la Société Cheb Ali

«L'émergence, c'est la créativité»

D'abord, nous remercions l'Etat comorien et l'UCCIA qui n'a ménagé aucun effort pour l'organisation de cette foire, je leur dis encore merci. L'UCCIA a pris l'initiative de montrer à travers cette foire l'exploit et la créativité du comorien, c'est une chose que nous tous devons saluer. L'émergence, c'est la créativité mais pas une simple rengaine. Cette foire a été l'occasion pour nous tous, artisans, de montrer ce que valent les comoriens à travers la créativité. Tous les comoriens doivent contribuer à la construction du pays notamment sur le plan de l'économie car consommer pays, c'est sauver des emplois.

Mohamed Ouloumidine, visiteur de la foire

«Les prix n'étaient pas abordables»

Durant ces trois jours de la foire je me suis senti bien, j'ai découvert des produits qui m'ont plu, des choses géniales et belles à voir. Certes les produits sont intéressants mais les prix n'étaient pas abordables pour le comorien car nombreux viennent mais n'arrivent pas à acheter... Ils passent, regardent et partent. Les exposants eux-mêmes ont

remarqué que leurs produits ne sont pas écoulés et pourtant ils ne baissent pas les prix, ils ne gagnent rien. Je pense que s'ils n'arrivent pas à vendre c'est à cause des prix mais les produits sont beaux et aux Comores on a du talent. C'est indéniable

Soudjaoma Abdillah, visiteur de la foire

«Tout m'a ému»



Aux Comores, il y'a du talent. Nous avons des moyens de transformation et de création extraordinaires. Que ça soit dans la couture, dans l'artisanat, dans la transformation des fruits en autres produits, il y'a du potentiel. La confection des matelas et autres, tout m'a ému! Je vous assure que j'ai découvert des choses que j'ignorais. Et j'encourage les artisans, et j'espère aussi qu'avec le temps nous nous habituerons à consommer local.

Propos recueillis par
A.O Yazid



JOB ANNOUNCEMENT MEDICAL OFFICER

Peace Corps
BP 375
Route de la Corniche
Moroni, Union of Comoros

The United States Peace Corps seeks a qualified Medical Doctor or Nurse Practitioner for the position of Peace Corps Medical Officer (PCMO) based in Moroni, Comoros. This is a full-time Personal Services Contractor position. Peace Corps may make one or more selections from this vacancy announcement.

Position Summary: The PCMO will provide health care to U.S. Peace Corps Volunteers in Comoros, including treatment of common illnesses and injuries and counseling on disease prevention and stress management, in accordance with Peace Corps medical guidelines; emergency medical response; conducting trainings on health-related issues; administrative tasks, including budget and inventory for the medical unit; travel throughout Comoros to visit Peace Corps Volunteers; and 24-hour on-call duty.

Qualifications and Requirements:

- Graduate of accredited school
- Current license to practice
- Relevant clinical experience in primary care after medical school
- Experience in managing mental health issues including counseling of patients
- Experience in training design and presentation of health-related material
- Language proficiency in English (required) and French (preferred)
- Working knowledge of standard Microsoft suite programs (Word, Excel, etc.)
- Skills in program management, administrative experience, and cross-cultural teamwork

- Willing to travel to remote sites throughout Comoros
- Must be able to obtain an American visa

This position is open to all interested candidates. The full vacancy announcement and application materials are available by sending a request to pccomoros@peacecorps.gov. Qualified applicants should submit the following:

- PCMO Application form, skills survey, and privileging form
- Resume or CV
- Three letters of references from medical professionals
- Copies of diplomas, professional licenses and registrations, certificates of training, etc.
- Letter of motivation
- Copy of passport or Comorian identity card
- Extrait de casier judiciaire (for Comorian candidates only)

Completed applications may be sent electronically to pccomoros@peacecorps.gov or delivered to the Peace Corps office at Rive Gauche, Moroni (Attention: DMO), no later than **Friday, November 23, 2018, at 17:00**. Incomplete or late applications will not be considered. Applications must be submitted in English. Only candidates considered for an interview will be contacted.

The United States Peace Corps is an Equal Opportunity Employer.

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,

Signature :

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

Abdallah Mohamed à la tête de l'île d'Anjouan

Abdallah Mohamed, a été nommé administrateur provisoire de l'île autonome d'Anjouan par un décret en date du 08 novembre. Le même décret précise qu'il est investi des pouvoirs attachés aux fonctions de gouverneur qui lui sont confiés. Après plusieurs jours d'expectative, le désormais chef de l'île est enfin connu.

C'est désormais officiel. Par un décret du 08 novembre 2018, le président de la république, Azali Assoumani, a nommé provisoirement Abdallah Mohamed, « administrateur provisoire de l'île Autonome de Ndzuani ». Ce qui était un secret de polichinelle est désormais confirmé par le document. Le même article dispose même que « l'administrateur provi-

soire de l'île autonome de Ndzuani est investi des pouvoirs attachés aux fonctions de gouverneur qui lui sont confiés ». On y lit aussi que la Cour suprême a été consultée.

Cette nomination vient clore un épisode. Depuis plusieurs jours, l'on savait qu'Abdallah Mohamed serait à la tête de l'île d'Anjouan, le doute persistait sur la fonction qu'il occuperait. Administrateur, gouverneur par intérim ? Hier encore, une source affirmait que l'arrêté du gouverneur Salami en date du 20 octobre portant nomination du secrétaire général du gouvernement aurait été invalidé par la Cour suprême. Dans ce document, l'élu d'Anjouan n'avait pas fait mention de la constitution révisée (il ne la reconnaît toujours pas).

Toujours est-il que Abdallah

Mohamed n'est pas un inconnu pour le gouverneur Abdou Salami Abdou. Loin de là. Il l'avait même nommé au poste de secrétaire général du gouvernement l'année dernière, avant de procéder à un remaniement le 20 octobre dernier, quelques heures sans doute avant son arrestation. Abdallah Mohamed fut nommé directeur de cabinet. Il a été remplacé par Mohamed Soilihi, voulant s'assurer que l'exécutif de l'île d'Anjouan serait « entre de bonnes mains » en cas d'empêchement définitif. Abdallah Mohamed n'est pas du Juwa, Mohamed Soalihy si, et plutôt de la frange dure. Force est de constater que le plan du gouverneur élu a été sérieusement mis à mal.

Dans le décret portant nomination de Abdallah Mohamed en tant

qu'administrateur de l'île, il est précisé que « eu égard aux mesures judiciaires dont sont l'objet Messieurs Abdou Salami Abdou et Mohamed Soilihi Boina, respectivement Gouverneur de l'île Autonome de Ndzuani et secrétaire général de ladite île, sont actuellement dans l'impossibilité d'exercer leurs fonctions respectives ».

Si le gouverneur d'Anjouan est inculpé pour « pour atteinte à l'unité nationale, participation à un mouvement insurrectionnel, complicité de meurtre, rébellion, port illégal d'arme et trouble à la sécurité publique », depuis le 25 octobre dernier, son secrétaire général, Mohamed Soilihi Boina est, lui, placé « sous contrôle judiciaire avec notamment interdiction de se rendre au gouvernement ».

Pour rappel, Abdallah Mohamed fait partie des signataires du protocole d'accord du 19 octobre 2018, il avait signé pour la délégation du Gouvernement de Ndzuani. Celui-là même qui promettait l'impunité « à toute personne civile qui remettrait son arme aux autorités militaires ». Près de 3 semaines après sa signature, moins de 20 armes ont été retrouvées à Anjouan. L'insurrection qui a opposé civils armés et militaires dans la médina de Mutsamudu, a officiellement fait 3 morts et plusieurs blessés. Plusieurs insurgés se trouvent à Mayotte, selon le ministre de l'intérieur français, Christophe Castaner.

Faïza Soulé Youssouf

SOCIÉTÉ

De l'importance de retrouver les armes à Anjouan

Le porte-parole de la présidence, Mohamed Issimaila, a tenu une conférence de presse ce jeudi. Elle portait sur deux points : l'importance de la concorde dans le pays vu la situation qui a prévalu à Anjouan ces dernières semaines et nos relations avec l'Union européenne.

Silencieux depuis plusieurs mois, Mohamed Issimaila a tenu une conférence de presse ce jeudi à Beit Salam. Deux points ont été à l'ordre du jour: la situation à Anjouan après l'insurrection armée à la médina il y a 15 jours et les relations diplomatiques du pays avec l'Union européenne. S'agissant du premier point, le porte-parole de la présidence de la république a dressé le tableau de la situation. Jusqu'ici, les armes des insurgés n'ont pas pu être récupérées dans leur grande majorité.

« Il est vital que les autorités puissent les retrouver, déjà pour éviter une nouvelle insurrection, ensuite pour éviter que des civils les utilisent pour régler des comptes personnels », a-t-il averti. Il a par ailleurs regretté que des partis politiques (de l'opposition) se soient positionnés pour l'insurrection à Anjouan. Paraphrasant l'ancien président, Ali Soilihi, il a déclamé « quand le pays est au bord du précipice, il faut que tous ses enfants fassent front commun ».

Concernant les relations diplomatiques avec l'Union européenne, Mohamed Issimaila a affirmé que la présidence prônait le bilatéralisme, désormais, même avec des pays qui se trouvent dans les mêmes organisations que les Comores. Il citera en exemple, comme pays partenaires privilégiés faisant partie de la Ligue arabe, l'Arabie Saoudite et les Emirats Arabes Unis. En extrême Orient, c'est la Chine. Pour ce qui

est de l'Union européenne, il a affirmé « qu'il n'y a pas eu rupture des relations ». Il faisait référence au courrier de l'Union européenne en date du 17 octobre dont « les services ont décidé de sursoir à leur instruction (aux documents d'action portant sur la justice et les routes) compte tenu de la persistance de fortes incertitudes sur le respect des conditions préalables sur lesquelles le gouvernement des Comores s'est engagé ».

Force est de constater qu'il y a bien une crise. « Le gouvernement peut trouver une solution afin de sauver nos accords avec l'Union

européenne », a-t-il lâché. Puis de se lancer dans une diatribe enflammée contre l'aide au développement et du fait que celle-ci répondait davantage aux exigences des bailleurs plutôt qu'aux besoins des pays concernés. « Cette situation ne date pas d'aujourd'hui, elle a toujours prévalu à la différence que le pouvoir Azali refuse de se soumettre aux desiderata des bailleurs, sachant exactement ce qu'il veut et a un cap qu'il s'est fixé », a-t-il insisté.

Fsy



Mohamed Issimaila, porte-parole à la présidence

DÉCLARATION CONJOINTE FRANCE/COMORES

Le Comité Maore déçu

Quelques jours après la déclaration conjointe du ministre des Affaires étrangères Souef Mohamed El-Amine et son homologue français, Jean-Yves Le Drian, le Comité Maore se dit déçu, persuadé que les autorités peuvent "mieux faire". A la veille de la journée dédiée à l'île soeur de Mayotte, le 12 novembre, le Comité Maore assure qu'il faut s'en tenir aux résolutions des Nations-Unies, les échanges avec la France, elles, "ne serviront à rien".

Suite à la déclaration conjointe entre la France et l'Union des Comores, s'engageant à prendre un certain nombre de mesures sur les conditions de vie et de sécurité des ressortissants des deux pays, le Comité Maore affiche sa déception. Selon eux, cette déclaration conjointe va à l'encontre des résolutions des Nations Unies qui n'ont jamais reconnu une consultation faite sur l'île comorienne de

Mayotte. « Cautionner l'idée qu'on va s'asseoir avec des élus Maorais et discuter, c'est aller à l'encontre des résolutions des Nations-Unies, avance Anliane Hassan, le secrétaire général du Comité Maore. Que je sache, il n'y a jamais eu d'élus "Maorais" et c'est grave ». La déclaration conjointe des deux ministres fait état de surveillances en mer par la garde-côte comorienne. Une "erreur" si cela s'avère vrai, pour le Comité Maore: « Si les Gardes-Côtes Comoriennes viennent à arrêter des Comoriens voulant aller à Mayotte, une île sœur, ça serait une erreur grave. Ils ne l'ont jamais fait », poursuit-il.

Le président du Comité, lui, déplore que le statut de Mayotte n'ait pas été évoqué dans cette déclaration conjointe. Faouzi Ahamada regrette que le président Azali Assoumani, qui était "catégorique sur cette question" au début de son mandat, s'embourbe maintenant dans des contradictions. Comme sur le cas des déplacés de Mayotte vers

les autres îles de l'archipel. « Lorsque la note circulaire du 21 mars 2018 a été sortie, on a applaudi. Mais derrière, il y a avait des personnes qui étaient refoulées. Et les Français le disaient eux-mêmes », indique-t-il, avant d'ajouter qu'« on aurait aimé voir la parole jointe aux actes car les autorités de l'Etat peuvent mieux faire ». Selon ce dernier, « poursuivre les négociations avec la France n'apportera rien. Il faut suivre les résolutions des Nations Unies ».

Décrété journée Maore par les autorités comoriennes, le 12 novembre est l'occasion chaque année pour le Comité Maore, de redoubler ses efforts de sensibilisation autour de la question mahoraise. « Cette

année, on voulait fêter le 12 novembre à Anjouan, mais les moyens logistiques et financiers ne nous permettent pas de le faire. Finalement, on va le faire à Moroni. Si le gouvernement débloque, c'est mieux et s'il ne le fait pas, on fera de notre mieux », explique le président du CM. Le choix d'Anjouan s'explique à les en croire par leur volonté de rapprocher les familles des victimes du lieu où les drames se passent mais aussi permettre l'installation d'une stèle en mémoire des nombreuses pertes humaines sur le bras de mer reliant les îles sœurs.

Mohamed Youssouf



Pharmacie de garde

Pharmacie TIA Asgaraly 763 54 30

ÉLECTIONS SUR LA GRANDE-ÎLE

Mada s'apprête à élire un ancien président

A l'issue du premier tour des élections présidentielles, 3 anciens chefs d'Etats malgaches sont en tête selon les résultats provisoires. Il s'agit d'Andry Rajoelina (42,82%), Marc Ravalomanana 42,79 % et Hery Rajaonarimampianina (3,17%). Candidat à sa propre succession, le président malgache Hery Rajaonarimampianina arrive en 3e position avec seulement 3,17% des voix. Des résultats provisoires qui placent ses rivaux, Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana, devant lui.

Ce sont donc ces trois ex-présidents qui vont croiser le fer pour accéder de nouveau

à la magistrature suprême de la Grande île. Le premier, un homme d'affaires, était à l'origine d'un mouvement de contestation qui a abouti au renversement de Marc Ravalomanana en 2002 à l'issue d'une crise politique. L'enjeu est de taille pour ces présidentielles. Les attentes sont nombreuses surtout pour certaines couches de la population qui vivent sous le seuil de pauvreté. Ces derniers jours dans les médias internationaux, l'actualité autour de ces élections prévoyait un rejet total des anciens chefs d'Etat.

Les déclarations des citoyens laissaient entendre que les électeurs allaient prendre leur revanche sur ces candidats. Pourtant, ces résultats provisoires ne sont pas surprenants

quand on sait que les autres candidats ne pouvaient pas rivaliser avec les 3 favoris en termes de moyens financiers. Alors que les uns enchaînaient les meetings et interventions, les autres peinaient à aller à la rencontre des électeurs...

Parmi les outsiders, on peut retenir Rolland Ratsiraka qui n'en est pas à sa première candidature, Hajo Andrianainarivelo, ancien ministre de l'Aménagement du territoire et Monja Roindefo, fils de l'illustre figure de l'opposition Monja Jone. D'une manière générale, les élections se sont déroulées dans le calme au niveau de la capitale et ses environs. Selon nos confrères de l'Express Madagascar, l'on peut toutefois noter quelques incidents et

des ouvertures tardives de certains bureaux de vote à cause des retards de préparation du matériel électoral et de désignation des présidents de bureaux. C'est le cas dans un quartier de Majungua.

Le 28 Novembre prochain, la Haute cour constitutionnelle va offi-

ciellement proclamer les résultats provisoires de ce premier tour. Le 2eme tour aura lieu le 19 décembre et l'intronisation du prochain chef d'Etat malgache, en janvier 2019.

Binti Mhadjou

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

Opinion

Fabrication de préservatifs en Afrique: une priorité urgente pour la santé et l'économie

En tant que partenaires de développement, gouvernements, donateurs, experts et autres agences vont se réunir à Kigali (Rwanda) du 12 au 15 novembre pour la cinquième Conférence Internationale sur la Planification Familiale (ICFP), la Directrice régionale de l'UNFPA pour l'Afrique de l'Est et Australe, Dr Julitta Onabanjo, plaide en faveur de la fabrication de préservatifs en Afrique en tant que stratégie essentielle pour la réalisation de la vision du programme-cadre 2020.

Fabrication de préservatifs en Afrique: une priorité urgente pour la santé et l'économie

La région de l'Afrique de l'EST et Australe (ESA), qui compte près de 550 millions de personnes, a réalisé des progrès remarquables dans la lutte contre le VIH, les infections sexuellement transmissibles (IST) et les besoins non satisfaits en matière de planification familiale.

Aujourd'hui, la région compte 30% moins de nouvelles infections à VIH par rapport à 2010. Et une femme sur trois utilise maintenant des contraceptifs, contre une sur quatre en 2010. Les préservatifs, le seul outil offrant une triple protection contre le VIH, les IST et les grossesses non désirées ont joué un rôle central dans ces progrès.

Malgré les progrès accomplis, l'ESA reste la région la plus touchée par l'épidémie de VIH. Il représente près de la moitié du fardeau mondial du VIH mais ne représente que 6% de la population mondiale. La prévalence des IST continue d'être supérieure à la moyenne mondiale, ce qui augmente le risque d'infection par le VIH. Et une femme sur quatre a un besoin non satisfait en matière de planification familiale.

Les adolescentes et les jeunes femmes sont exposées de manière disproportionnée aux principales menaces pour la santé publique. Ils représentent 25% des nouvelles infections à VIH dans la région, tandis que leur part de la population est d'environ 17%. Le taux de natalité chez les adolescentes dans l'ESA est de 112 naissances pour 1 000 filles âgées de 15 à 19 ans, soit le double du taux mondial.

C'est la raison pour laquelle le préservatif reste au cœur de toutes les stratégies de prévention du VIH, des IST et des grossesses non désirées.

Il existe un écart important entre «l'approvisionnement régulier» en préservatifs et les «besoins» des populations en Afrique, en particulier en Afrique subsaharienne et dans la région de l'ESA. L'Afrique subsaharienne a un déficit annuel de plus de 3 milliards de préservatifs, pour un besoin total de 6 milliards. Cet écart est énorme et continuera à entraver les progrès de nombreux pays, y compris la plupart des pays de l'ESA, dans la réalisation des objectifs de développement durable à l'horizon 2030 relatifs à la santé.

Ces objectifs visent à mettre fin à l'épidémie du sida; assurer un accès universel aux soins de santé sexuelle et reproductive, à la planification familiale et à l'éducation; réduire de 70% le nombre de décès maternels d'ici à 2030. L'écart entre «l'offre» et «le besoin» de lutter contre le VIH, les IST et les grossesses non désirées est susceptible de s'aggraver dans la région de l'ESA, la population devant doubler d'ici 2060 et plus externe. Le financement ne devrait pas augmenter substantiellement.

Actuellement, la fabrication de préservatifs a lieu dans cinq endroits en Afrique. Ensemble, ces cinq fabricants produisent moins de 10% des besoins en préservatifs pour l'ensemble du continent. De plus, aucune de ces unités de fabrication ne répond aux normes de pré-qualification établies par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA). Cela limite leur capacité à participer aux campagnes d'approvisionnement mondiales. L'UNFPA aide ces unités, ainsi que d'autres investisseurs potentiels et unités de fabrication, à améliorer leurs pratiques de fabrication afin de respecter les normes de pré qualification.

Il est gratifiant de reconnaître que les chefs d'Etat et de gouvernement africains au Sommet de l'Union africaine (UA) de 2007 ont approuvé le Plan de fabrication de produits pharmaceutiques pour l'Afrique (PMPA) afin de promouvoir le développement industriel et la production de médicaments de qualité, y compris de préservatifs.

La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) s'est également engagée à soutenir cette initiative. Une étude de faisabilité entreprise par le Secrétariat de la SADC en 2016 a révélé que le marché total des préservatifs masculins de la SADC s'élevait à 4 milliards d'unités, pour une valeur de 105 millions USD, dont la quasi-totalité était importée de l'extérieur de la région. Seulement 10% ont été produits par des usines du Botswana, de Namibie et d'Afrique du Sud. Il est donc impératif de puiser dans le vaste marché de la région de la SADC.

L'Afrique, et en particulier la région ESA, a besoin d'un sentiment d'urgence pour identifier, planifier et développer des usines de fabrication de préservatifs en tant qu'opérations viables. La production locale de préservatifs dans la région la plus touchée par l'épidémie de VIH présente un certain nombre d'avantages distincts.

Premièrement, il contribue à répondre aux besoins en milliards de préservatifs nécessaires pour prévenir la transmission du VIH, des IST et des grossesses non désirées.

Deuxièmement, la disponibilité accrue de préservatifs fabriqués sur le continent contribuera à garantir un approvisionnement rapide en raison de la proximité géographique, en particulier en réponse aux fournitures d'urgence pour éviter les ruptures de stock, et encouragera une meilleure gestion des achats et de la chaîne d'approvisionnement locaux.

Troisièmement, cela créera des opportunités d'emploi, le déve-



loppement des compétences, un transfert durable de savoir-faire et de technologie, favorisera le commerce sur le continent, économisera une monnaie forte indispensable pour le continent et impliquera le secteur privé pour aider les gouvernements à lutter contre le VIH, les IST et grossesses non désirées.

Plus important encore, cela aidera à atteindre plusieurs objectifs des objectifs mondiaux à l'horizon 2030.

La programmation complète du préservatif est au cœur de notre travail à l'UNFPA. Une étude récente de l'organisation montre qu'une programmation efficace du préservatif dans les pays à forte charge pourrait permettre d'éviter 17 millions d'infections au VIH, 700 millions d'ITS et 420 millions de grossesses non désirées d'ici 2030.

Cependant, la production limitée de préservatifs de qualité en Afrique continue d'être un obstacle majeur à la fourniture et à l'utilisation régulière de préservatifs dans la région de l'Agence spatiale européenne. L'UNFPA travaille donc avec les investisseurs, les fabricants, les gouvernements et les partenaires de développement pour renforcer les capacités de production, d'achat et de distribution de préservatifs en Afrique.

La fabrication de préservatifs est devenue un impératif économique et sanitaire crucial pour l'Afrique, qui ne devrait plus être retardé. Et l'engagement stratégique de toutes les parties prenantes, y compris les investisseurs, les fabricants, les gouvernements et les partenaires de développement est l'une des clés pour y parvenir.

Dr. Julitta Onabanjo

Directrice Régionale de l'UNFPA pour l'Afrique de l'Est et Australe

POLITIQUE

Moindjié Mohamed Moussa : "Le MRC compte jouer le rôle de ciment de la nation"

Soutien au Gouvernement, politique de l'émergence, dissolution de la Cour Constitutionnelle, le secrétaire général du parti Mouvement Républicain des Comores, Moindjié Mohamed Moussa exprime le soutien et son appréciation des actions engagées par le régime Azali. A travers un entretien exclusif avec La Gazette des Comores, Triple M salue les efforts engagés par le régime pour le bien, la paix, la stabilité, la solidarité du pays et le développement.

"Le Mouvement Républicain des Comores (MRC) est un parti qui soutient la mouvance », lance le Secrétaire général Moindjié Mohamed Moussa (triple M). Ce dernier expert en économie à l'industrie pétrolière et gazière, l'ancien Vice-président de Bourhane Hamidou aux dernières élections présidentielles de 2016 salue les efforts que fournit le Président de la République notamment sur la réconciliation et la consolidation de l'Unité du pays. Moindjié a montré

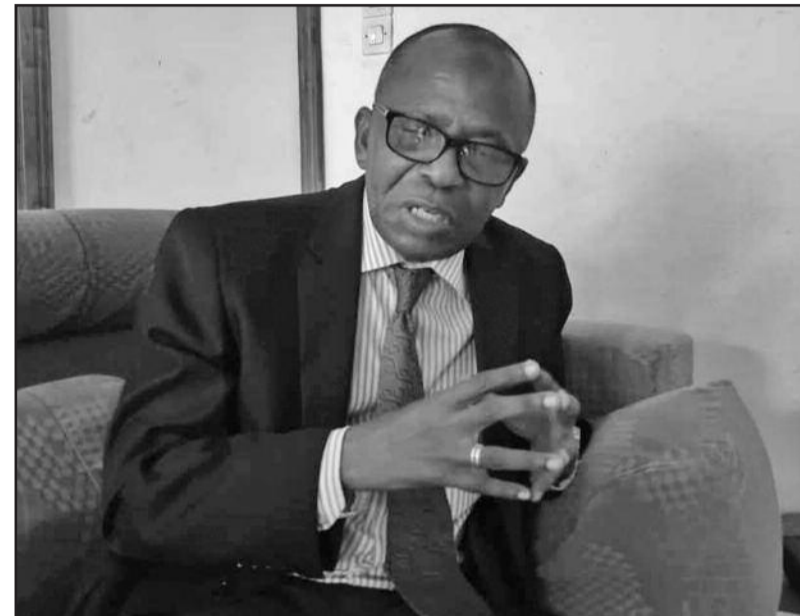
que les Comores sont au rendez-vous et ne peuvent pas faire exception car « aucune nation ne s'est bâtie en un jour ». Grand militant de la société, triple M dit glorifie la force déployée par l'équipe du colonel. « Pour le bien, la paix, la stabilité et la souveraineté des Comores, le Président Azali met son mandat en jeu », salue Moindjié.

Triple M explique cette volonté engagée par le Président de l'Union est l'un des points qui ont poussé le MRC à s'allier avec les 23 partis de la mouvance présidentielle. « Maintenant que les Comores ont tous les ingrédients pour construire un pays, le MRC compte jouer le rôle de ciment de la nation en fédérant ses hommes et ses femmes autour d'une même ambition qu'est l'intérêt supérieur du pays sur la base des valeurs de tolérance et de partage de la responsabilité et de la richesse », a-t-il argumenté. Moindjié admet que cette volonté de pousser le pays à l'avant est celle engagée par le Gouvernement d'Azali Assoumani.

Affirmant cette volonté de l'émergence horizon 2030, Triple M

explique que le référendum du 30 juillet dernier en est la base. Le Secrétaire général du MRC montre que pour l'organisation de ce référendum, le Président Azali a suivi les recommandations républicaines et citoyennes des Assises Nationales de février. « Le référendum fait partie des prérogatives du Président de la République. Et à cet effet il y'avait deux options : soit par le biais du congrès ou par la voie du peuple et le président a eu recours à la deuxième option pour faire preuve de diligence et de démocratie », a-t-il expliqué. Moindjié s'est indigné contre ceux qui se sont opposés farouchement à l'organisation de ce scrutin en faisant allusion à la force et « à faire couler le sang ».

Dans un autre angle, ce cadre des Hydrocarbures explique que ceux qui accusent le référendum d'être anticonstitutionnel n'ont pas raison car selon lui le pays ne pouvait pas avoir une Cour Suprême et une Cour Constitutionnelle. Expliquant les faits, Moindjié dit faire partie des membres qui ont contribué à la sortie de crise en



2001. « C'est dans la constitution de 2001 qu'on a parlé de Cour Suprême. Et ici on vient nous parler de Cour Constitutionnelle. Vous ne vous êtes jamais demandés pourquoi on parle de Cour Constitutionnelle alors que la constitution, elle, a parlé de Cour Suprême », montre-t-il. Selon lui entre les périodes 2001 et 2002, la Cour Suprême ne pouvait s'installer

car les ressources humaines n'y étaient pas donc le Gouvernement de l'époque a jugé nécessaire de mettre en place la CC en attendant que des personnes soient formées et aussi pour éviter de bloquer les affaires courantes. Triple M montre que la mise en place de la C.C servait à l'instauration de l'organe judiciaire.

A.O Yazid



UNION DES COMORES
MINISTÈRE DES FINANCES ET, DU BUDGET

GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) phase II (PRCI II – Comores)

STRUCTURE D'EXECUTION DU PROJET

Don n°: 5900155009251 / Projet n°: P-KM-KA0-002

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

1. L'Union des Comores a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour couvrir le coût du Projet de renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le recrutement d'une firme chargée de fournir une « Assistance technique international (firme/cabinet) chargée d'appuyer l'Administration Générale des Impôts et des Domaines (AGID) pour la réalisation de l'étude technique pour la mise en place de l'Autorité Nationale des Recettes (ANAR) ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent entre autres :

‡ L'Evaluation des conditions actuelles de mise en place d'une telle autorité et son impact sur la mise en œuvre de la réforme ;

‡ La Préparation de l'ensemble de la documentation qui servira dans la création juridique de l'autorité et l'approfondissement du dialogue entre le Gouvernement et les autres partenaires de développement autour de cette réforme ;

‡ L'Etude des modalités d'accompagnement du Gouvernement de la part de la BAD et des autres PTFs en complément à d'autres ressources pouvant être disponibles;

Travailler étroitement avec le Gouvernement et ses spé-

cialistes pour confirmer ou suggérer des changements du plan d'action de mise en œuvre de la réforme, assorti d'un plan de mobilisation des fonds nécessaires à la réalisation des objectifs de la réforme pour les cinq premières années.

3. La structure d'exécution du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (SEP-PRCI) Phase II, invite les consultants (firmes) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes à la « Politique de passation des marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque » en date d'octobre 2015, entrée en vigueur le 1er janvier 2016, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au jeudi

de 7h30mn à 16h30mn et le vendredi de 7h30mn à 11h30mn (heures locales de Moroni - Union des Comores).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **26/11/2018 à 11 heures 30min (heure de Moroni)** et porter expressément la mention « Assistance technique international (firme/cabinet) chargée d'appuyer l'Administration Générale des Impôts et des Domaines (AGID) pour la réalisation de l'étude technique pour la mise en place de l'Autorité Nationale des Recettes (ANAR) ».

A l'attention du Coordonnateur National P.I du Projet PRCI

Monsieur Mohamed Nadjib Youssouf
Ministère des Finances et Budget
Structure d'Exécution du Projet (SEP)
Bureau - Bâtiment Sté DK, Avenue Ali Soilih
Quartier Hamramba – Moroni
BP : 7755 Moroni
Moroni - Union des Comores
Bureau: (+269) 773 94 80
Fax: (+269) 773 95 54
Email: prci_comores@yahoo.fr

La Confédération Africaine de Football invite les équipes au stade, entre le 16 et le 17 de ce mois. L'équipe des Cœlacanthes, dernière de son groupe, affronte le Malawi aux Comores le 16 novembre prochain. « Notre situation n'est pas désespérante... Tout dépend des résultats des deux dernières journées », apaise Saïd Ali Saïd Athouman, patron de la Fédération de Football des Comores. En clair, le rêve d'une phase nationale est toujours permis. Et le coach Amir Abdou sera toujours présent.

La Confédération Africaine de Football via sa Commission technique d'Organisation et d'Homologation des matches comptant pour la Coupe d'Afrique des Nations 2019 invite les prétendants au titre à reprendre le chemin des stades. La 5e journée, pour certains groupes et la 6e, pour d'autres, auront lieu les 16 et 17 novembre 2018. Les Cœlacanthes (2 points), actuellement derniers du groupe (B), derrière Malawi (4), Maroc (7) et Cameroun (8) affrontent le Malawi dans l'Archipel.

Pour ce groupe, le scénario pour une qualification à la phase nationale au Cameroun en 2019 est complexe. Dans les autres groupes, les deux premiers valideront leur ticket pour la phase nationale. C'est le cas

FOOTBALL : COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS (CAN 2019)

Les Cœlacanthes, 3e au classement

du Sénégal et de Madagascar dans le groupe (A). Dans le groupe (B), Cameroun, détenteur du titre et pays organisateur, étant qualifié d'office, on ne retiendra qu'un seul prétendant au titre. Mathématiquement, le Maroc est le mieux classé du groupe. Il peut donc s'enorgueillir d'un boom quasi assuré.

« Malgré une position relativement fragile, notre situation n'est pas encore désespérante. Tout dépend des résultats de la 5e et de la 6e journée de notre groupe », apaise Saïd Ali Saïd Athouman, patron de la fédération de Football des Comores. En clair, le rêve est toujours permis, si nos ambassadeurs se livrent au funambulisme. Mais

un autre problème chatouille les fanatiques des Cœlacanthes. Il s'agit du coach Amir Abdou et des autres membres du staff technique. La fin de contrat du coach scintille à l'horizon... Et jusqu'alors, tout est toujours confus.

Ici ou en France, un projet de négociation n'est pas en vue. Chacun campe sur sa position, et

vraisemblablement attend que l'autre se prononce. Autrement dit, pour un départ ou un maintien, il n'y a aucun signe laissant prophétiser une tractation pour un remerciement ou un renouvellement. Le dialogue, seul terrain fiable, honorable et déterminant, tarde à émerger...

Bm Gondet

COMMÉMORATION

Centenaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale

11 Novembre 1918-11 novembre 2018, cela fait 100 ans, jour pour jour, que l'armistice mettant fin à la première guerre mondiale a été signé. Ce conflit mondial a duré quatre ans et a fait pour l'ensemble des belligérants plus de 18,6 millions de morts, d'invalides et de mutilés, dont 8 millions de civils. Plusieurs nations ont pris part aux combats. Les Comoriens y ont également pris une part active. Ils se sont engagés au nom de la France.

Quand la première guerre mondiale éclate l'Archipel des Comores est donc une colonie française rattachée à Madagascar. Il est sous la tutelle du Gouverneur général de Madagascar. Une loi votée le 25 juillet 1912, par l'Assemblée Nationale française fait, en effet, des Comores une colo-

nie française rattachée à Madagascar.

Le recrutement et la participation à la grande guerre se sont donc effectués dans le cadre du 1er Bataillon de Tirailleurs Somalis. Entre 1914 et 1918, environ près de 1300 Comoriens ont ainsi été recrutés et envoyés au combat et officiel-

lement 129 sont « morts pour la France ». Ils ont participé activement à l'assaut sur le fort de Douaumont et sont également au front de l'Aisne en 1917. Ils prennent part aux combats de la tranchée de l'Aviatik. De très nombreuses récompenses individuelles ont été accordées aux officiers, sous-officiers et tirailleurs du 1er bataillon de Tirailleurs Somalis qui ont éprouvé des pertes considérables.

Quand la première guerre mondiale éclate, une contribution à la cause nationale a été demandée à Madagascar et dépendances (y

compris donc les Comores). Le premier départ des Tirailleurs comoriens et malgaches eut lieu le 9 octobre 1915. L'archipel avait fourni 429 engagés au 15 mars 1917. Il s'agit des Comoriens ayant transité par les bureaux de recrutement des provinces malgaches de Majunga et Diégo Suarez.

Une exposition se tiendra à partir de ce vendredi après-midi à l'Alliance Française de Moroni pour rendre un hommage à ces hommes qui ont donné leurs vies pour que vive les valeurs républicaines.

Mmagaza

UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DE L'AGRICULTURE,
DE LA PÊCHE ET DE L'ENVIRONNEMENT

DIRECTION GÉNÉRALE DES RESSOURCES HALIÉUTIQUES (DGRH)

PREMIER PROJET DE GOUVERNANCE DES PÊCHES ET CROISSANCE PARTAGÉE DU SUD-OUEST DE L'Océan Indien (SWIOFISH1)

Don: DO11-KM/TF-019023

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL

AON N°:18 – 01/MEAPE/DGRH/SWIOFISH1/DAO

1. L'Union des Comores a reçu un don de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) et du Fonds Mondial pour l'environnement (FEM) pour financer le coût du premier Projet de Gouvernance de Pêche et Croissance Partagée du Sud-Ouest de l'Océan Indien (SWIOFISH1), et à l'intention d'utiliser une partie de ce Don pour effectuer des paiements au titre du Marché : **Acquisition et livraisons d'équipements de travail destinés aux revendeuses et vendeurs de produits de pêche.**

2. La Direction Générale des Ressources Halieutiques (DGRH) Via le Projet SWIOFISH1 sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir et livrer lesdits équipements destinés à cette catégorie socio professionnelle du secteur.

3. La passation du Marché sera conduite par un Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans les « Directives : passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits de l'IDA », de janvier 2011 et révisée en juillet 2014 et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la DGRH; et prendre

connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessous.

5. Les exigences en matière de qualifications sont : Avoir réalisé au moins trois marchés/ou avoir fait des achats ou des ventes des équipements et matériels de pêche au cours des cinq dernières années, avoir une capacité financière de 5 000 000 KMF à 10 000 000 KMF. Une marge de préférence applicable à certaines fournitures fabriquées localement « ne sera pas » octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

6. Le Dossier d'appel d'offres complet en Français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés par demande à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de quinze mille francs comoriens (15 000 KMF) pour les fournisseurs locaux. Pour les fournisseurs étrangers, le Dossier d'Appel d'Offre peut être acheté contre paiement d'un montant non remboursable de quinze mille francs comoriens (15 000 KMF). Le paiement sera effectué par espèce ou par virement Bancaire aux coordonnées Bancaires suivantes :

SAID ALI SAID NASSUR

Code SWIFT BICCKMKM

N° de compte : 0001 553475 001 40 BIC COMORES

Le Dossier d'appel d'offre sera envoyé par internet pour les fournisseurs étrangers.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse numéro ci-dessous **au plus tard le 29 Novembre 2018 à 10 heures 30 min, heure local.** La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires souhaitant être présents à la date et adresse mentionnées ci-dessous. **Le 29 Novembre 2018 à 10heures 35min à la salle de conférence de la DGRH.**

8. Les offres doivent comprendre « une garantie de l'offre » pour un montant estimé à hauteur de **3% de francs comoriens du montant du marché,**

L'(les) adresse(s) auxquelles il est fait référence ci-dessus (sont) :

A Monsieur le coordinateur National du projet SWIOFISH1

Direction Générale des Ressources Halieutiques, Moroni Hamramba –

Tel : 763 64 22 –Email : swiofish.comores@gmail.com